

## Fiche de données de sécurité

page: 1/19

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

#### 1.1. Identificateur de produit

## ANTOX 71 E

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: Traitement des surfaces métalliques.

Utilisation non recommandée: Aucun connu

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Chemetall GmbH  
Trakehner Straße, 3  
60487, Frankfurt am Main  
Germany  
+49(0)69 7165-0  
sds.global-chemetall@basf.com

Adresse de contact:

Chemetall GmbH  
Branchall GmbH Swiss  
Aarauerstrasse, 51  
5200 Brugg Switzerland

Téléphone: +41(0)56 616 90 30

adresse E-Mail: sds.global-chemetall@basf.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 3 (par voie orale)  
Acute Tox. 2 (par voie cutanée)  
Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur)  
Skin Corr./Irrit. 1A  
Eye Dam./Irrit. 1  
Met. Corr. 1

H314, H310, H331, H301, H290

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
H310	Mortel par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

Conseil de Prudence (Prévention):

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

P280	Porter des gants et vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon.
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P260	Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P361 + P364	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P330	Rincer la bouche.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.
P405	Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: fluorure d'hydrogene, acide nitrique ... %

### 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

inorganique(s)  
solution aqueuse

#### Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

fluorure d'hydrogene

Teneur (W/W):  $\geq 3\%$  -  $< 5\%$

Numéro CAS: 7664-39-3

Numéro-CE: 231-634-8

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119458860-33

Acute Tox. 2 (Inhalation - Gaz)

Acute Tox. 2 (par voie orale)

Acute Tox. 1 (par voie cutanée)

Skin Corr./Irrit. 1A

Eye Dam./Irrit. 1

H310, H330, H300, H314

#### Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 1B:  $1 - < 7\%$

Eye Dam./Irrit. 2:  $0,1 - < 1\%$

Skin Corr./Irrit. 1A:  $\geq 7\%$

Magnesium fluoride

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

Teneur (W/W): $\geq 12,5\%$ - $< 15\%$	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro CAS: 7783-40-6	STOT SE (Système respiratoire) 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
Numéro-CE: 231-995-1	Eye Dam./Irrit. 2
	H319, H315, H335

acide nitrique ... %

Teneur (W/W): $\geq 20\%$ - $< 25\%$	Ox. Liq. 2
Numéro CAS: 7697-37-2	Met. Corr. 1
Numéro-CE: 231-714-2	Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487297-23	Skin Corr./Irrit. 1A
Numéro INDEX: 007-004-00-1	Eye Dam./Irrit. 1
	H290, H272, H331, H314

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 1A:  $\geq 20\%$   
 Skin Corr./Irrit. 1B: 5 -  $< 20\%$   
 Ox. Liq. 2:  $\geq 99\%$   
 Ox. Liq. 3: 65 -  $< 99\%$

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Retirer immédiatement les vêtements souillés. Eloigner la victime de la zone de danger. Rester au chaud, calme et couvert. Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître même plusieurs heures après; une surveillance médicale est donc nécessaire pendant au moins les 48 heures suivant l'accident. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin.

Après inhalation:

Eloigner la victime de la zone de danger. Air frais. Secours médical immédiat.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un gel de gluconate de calcium. Secours médical immédiat.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue. Secours médical immédiat.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

---

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire du lait ou une suspension d'hydroxyde de magnésium/carbonate de calcium, éviter de faire vomir, secours médical. Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir rubrique 2) et/ou à la rubrique 11.

Dangers: Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après de nombreuses heures. Peut provoquer de graves brûlures de la bouche et de la gorge en cas d'ingestion, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Administration de gluconate de calcium.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, poudre d'extinction, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

composés fluorés, oxydes d'azote

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit nécessaire.

Autres informations:

Refroidir les récipients fermés se situant à proximité d'un foyer d'incendie. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. S'il arrive que le produit pénètre dans les évacuations d'eau ou les égouts, prévenir immédiatement la compagnie des eaux locale; dans le cas de contamination de cours d'eau, de rivières ou de lacs, prévenir l'Agence pour l'environnement.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Appliquer des moyens de neutralisation chimique.

Assurer une ventilation adéquate. Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.). Ramasser mécaniquement et collecter dans des emballages adaptés (correctement étiquetés) pour élimination

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Éviter de respirer les vapeurs ou vaporisation. Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Avertir les utilisateurs des mesures de sécurité et des précautions à prendre pour éviter les accidents.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

La substance/le produit n'est pas combustible. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des bases.

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), polyéthylène téréphtalate (PET), Polypropylène

Autres données sur les conditions de stockage: L'accès à l'aire de stockage n'est autorisé qu'aux personnes formées de manière appropriée Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter l'éclairage naturel direct. Éviter le contact avec les métaux

Stabilité de stockage:

Température de stockage: 0 - 40 °C

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

7697-37-2: acide nitrique ... %

VLE 5 mg/m<sup>3</sup> ; 2 ppm (MAK (CH))

VME 5 mg/m<sup>3</sup> ; 2 ppm (MAK (CH))

7664-39-3: fluorure d'hydrogene

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsque les limites d'exposition biologiques sont respectées.

VLE 1,66 mg/m<sup>3</sup> ; 2 ppm (MAK (CH))

VME 0,83 mg/m<sup>3</sup> ; 1 ppm (MAK (CH))

7783-40-6: Magnesium fluoride

VME 1 mg/m<sup>3</sup> (MAK (CH)), fraction inhalable  
mesuré comme: Facilement inflammable.

(MAK (CH)), fraction inhalable

mesuré comme: fluor (F)

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsque les limites d'exposition biologiques sont respectées.

Effet sur la peau (MAK (CH)), fraction inhalable

mesuré comme: fluor (F)

La substance peut être absorbée à travers la peau.

VME 1 mg/m<sup>3</sup> (MAK (CH)), fraction inhalable

mesuré comme: fluor (F)

VLE 4 mg/m<sup>3</sup> (MAK (CH)), fraction inhalable

mesuré comme: fluor (F)

#### Composants avec PNEC

7664-39-3: fluorure d'hydrogene

eau douce: 0,9 mg/l

eau de mer: 0,9 mg/l

libération sporadique:

Pas de valeur PNEC disponible.

station d'épuration: 51 mg/l



Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

sédiment (eau douce):

Pas de valeur PNEC disponible.

sédiment (eau de mer):

Pas de valeur PNEC disponible.

sol: 11 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning):

Pas de valeur PNEC disponible.

7783-40-6: Magnesium fluoride

eau: 0,1 mg/l

eau de mer: 0,01 mg/l

libération sporadique: 1 mg/l

station d'épuration: 14,9 mg/l

sédiment (eau douce):

Pas de valeur PNEC disponible.

sédiment (eau de mer):

Pas de valeur PNEC disponible.

sol:

Pas de valeur PNEC disponible.

7697-37-2: acide nitrique ... %

eau douce:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

eau de mer:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

libération sporadique:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

sédiment (eau douce):

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

sédiment (eau de mer):

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

sol:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

station d'épuration:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

### Composants avec DNEL

7664-39-3: fluorure d'hydrogene

travailleur: Exposition à court-terme - effets systémiques et locaux, Inhalation:  
2,5 mg/m<sup>3</sup>

travailleur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux, Inhalation:  
1,5 mg/m<sup>3</sup>

7783-40-6: Magnesium fluoride

Aucune DNEL n'a été dérivée.

7697-37-2: acide nitrique ... %

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 1,3 mg/m<sup>3</sup>

## **8.2. Contrôles de l'exposition**

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

équipement respiratoire autonome (Filtre à gaz EN 14387 Type B)

Protection des mains:

Chlorure de polyvinyle (Pylox)

caoutchouc chloroprène (Néoprène)

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

De plus amples informations sur le temps de pénétration sont disponibles sur demande au fabricant de gants.

Le gant de protection devra être testé pour son aptitude particulière (par exemple : résistance mécanique, compatibilité avec le produit, propriétés anti-statiques).

Les gants devront être remplacés immédiatement s'ils sont abîmés ou si des signes d'usure sont visibles. Il est recommandé d'utiliser une protection préventive de la peau (crème pour la peau).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	pâte	
Couleur:	incolore	
Odeur:	piquant(e)	
Valeur du pH:	< 2,0 (20 °C) (non dilué)	
Point de fusion:	non déterminé	
début d'ébullition:	non déterminé	
Point d'éclair:	non applicable	
Inflammabilité:	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	
Température d'auto-inflammation:	non déterminé	
Pression de vapeur:	(20 °C) non déterminé	
	(50 °C) non déterminé	
Densité:	1,250 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)	(DIN 51757)
Solubilité dans l'eau:	complètement miscible	
Viscosité dynamique:	non déterminé	
Viscosité, cinématique:	(40 °C) non déterminé	
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive	
Propriétés comburantes:	non comburant	

### 9.2. Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Miscibilité avec l'eau:  
miscible

---

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:                      Effet corrosif pour les métaux.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction avec les métaux, formation d'hydrogène.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:  
verre, métal, bases

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'exposition à des températures élevées, des produits de décomposition dangereux, tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, la fumée, des oxydes d'azote peuvent être produits., Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Très toxique par contact avec la peau. Très toxique après ingestion unique. Une toxicité prononcée suite à une inhalation de courte durée.

*Données relatives à : acide nitrique ... %*

*Données expérimentales/calculées:*

*CL50 rat (par inhalation): > 2,65 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)*

*La vapeur a été testée.*

-----

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

---

### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Hautement corrosif. Attaque la peau et les yeux. Peut entraîner de graves lésions oculaires.

### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Le mélange a été évalué selon le règlement (CE) No 1272/2008 et n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Pas de données disponibles sur la dégradation biologique et sur l'élimination.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

### **12.6. Autres effets néfastes**

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Code de déchet:

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU	UN2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

### Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche  
Non évalué

### Transport maritime

IMDG

Numéro ONU: UN 2922  
Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)  
Classe(s) de danger pour le transport: 8, 6.1  
Groupe d'emballage: II  
Dangers pour l'environnement: non  
Polluant marin: NON  
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

### Sea transport

IMDG

UN number: UN 2922  
UN proper shipping name: CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (contains HYDROFLUORIC ACID, NITRIC ACID)  
Transport hazard class(es): 8, 6.1  
Packing group: II  
Environmental hazards: no  
Marine pollutant: NO  
Special precautions for user:

### Transport aérien

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 2922  
Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)  
Classe(s) de danger pour le transport: 8, 6.1  
Groupe d'emballage: II  
Dangers pour l'environnement: Un marquage dangereux pour l'environnement n'est pas nécessaire  
Précautions particulières à

### Air transport

IATA/ICAO

UN number: UN 2922  
UN proper shipping name: CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (contains HYDROFLUORIC ACID, NITRIC ACID)  
Transport hazard class(es): 8, 6.1  
Packing group: II  
Environmental hazards: No Mark as dangerous for the environment is needed  
Special precautions



Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

prendre par l'utilisateur:

for user:

#### 14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

#### Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: TOXICITE AIGUE (Catégorie 2, toutes les voies d'expositions; Catégorie 3, par voie d'inhalation)

Classe de danger pour l'eau (AwSV allemand du 1er août 2017): (1) Faible polluant de l'eau.

Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimiques suisse.

Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimiques suisse.

L'ordonnance sur les accidents majeurs définit, dans son annexe 1, les critères pour déterminer les seuils quantitatifs en se basant sur la toxicité, l'inflammabilité, l'explosibilité et l'écotoxicité des substances et des préparations.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

Les mesures générales de gestion des risques liés au danger physico-chimique du produit sont communiquées au chapitre 2-14 de la présente FDS ; elles doivent être prises en compte par l'utilisateur (en aval) lorsqu'il évalue les risques en fonction de ses conditions d'exploitation et de son environnement de travail spécifiques.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Met. Corr.	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Ox. Liq.	Liquides comburants
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
H310	Mortel par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H330	Mortel par inhalation.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.08.2019

Version: 2.0

Date de la version précédente: 11.07.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 71 E**

(ID Nr. 30707505/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 31.08.2019

---

### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STE = Exposition de courte durée. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail. MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. ppm = partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.